delée par Monguzzi et un
in - est assez étonnante
ient NASA).



; pas dire carrément
aspects le plus trou-
En effet, les photos
reuses et beaucoup
ement de retenir toute
les témoignages de
ivant de spectaculai-
it sans conteste dans
ibre de réseaux d'en-
r contre, il se trouve
ervations particulière-
arvenu à fixer sur un
hique ces insaisissa-
qui affectionnent tant
ollement laisser choir
cette recherche ufo-
ant d'énigmes, voilà
uvant échapper à qui
si complexe sans en
même si la taille et
quée ici ne contribue
s.

Jean-Luc Vertongen.

ra, P.L. Sani, J. Vallée,
35-48, Faenza Editrice -

Lamperi, R. Ricci, P.L.
144-149, Corrado Tedes-

— Lou Zinstag, **Monguzzi takes saucer photos of the century,** F.S.R. Vol. 4, No 5, p. 2.
— Oscar A. Galindez, **Violent humanoid encountered in Bolivia** + commentaires de Gordon Creighton, F.S.R. Vol. 16, No 4, pp. 15-17.
— Adolf Schneider, **Besucher aus dem All,** p. 198 et p. 226, Hermann Bauer KG, Freiburg im Breisgau, 1973.
— Adolf Schneider, Hubert Maltnaner, **Das Geheimnis der undekannten Flugobjekte,** pp. 154-157, Hermann Bauer KG, Freiburg im Breisgau, 1976.
— Illo Brand, **Unerklärliche Himmelserscheinungen aus ältere und neuerer Zeit,** pp. 257-267, MUFON-CES, 1977.
— Brad Steiger, **The Flying Saucer Menace,** pp. 7-8, Award Books - New-York, 1967.
— Terry Bell, **UFO here ?** pp. 24-27, Wilson and Horton Ltd, Auckland, 1974.
— Evan Crawley, **UFO phenomenon not confined to U.S.; saucers seen in foreign lands,** p. 10 et p. 18, The National Tattler, Winter 1975, Publishers Promotion Agency, Chicago.
— Tim Furniss, **UFOs, the startling Truth,** p. 31, World Distributors - Manchester, 1978.
— M. Minnaert, **The nature of Light & Color in the open air,** Dover Publications - New-York, 1954.

SERVICE LIBRAIRIE : DU NEUF...

Nous venons d'acquérir quelques dizaines d'un des derniers ouvrages de Pierre Kohler, **« Les gouffres du Cosmos ».**

Pierre Kohler, astronome à Meudon et l'un des plus brillants vulgarisateurs scientifiques, est ici parti de faits réels, scientifiquement établis, et a choisi de sortir des sentiers battus de l'astronomie en nous entraînant dans un étonnant voyage aux confins du possible, vers ces objets fascinants qu'on appelle les « trous noirs ».

Ces « trous noirs », véritables gouffres du Cosmos, sont peut-être des portes de sortie permettant d'accéder à des Univers parallèles, ou des tunnels permettant de se rendre instantanément en n'importe quel point de l'espace, voire de voyager dans le temps...

On rejoint là bien des thèmes chères à l'ufologie. Commandez-nous sans tarder votre exemplaire : il vous sera envoyé dès réception du montant de votre commande (frais d'envoi compris) : **340 FB.**

Nos enquêtes

L'OVNI et les trois jeunes filles

M. - Mais, ce n'est pas possible !
R. - Si, c'est vrai, c'est une soucoupe volante !
D. - M., fais demi-tour, j'ai peur, oh la la, qu'est-ce qui va nous arriver ?
M. - Ça alors, une soucoupe volante. Attendez, je vais m'arrêter ».
(extraits de la lettre des trois jeunes filles)

Introduction

Le métier d'enquêteur n'est pas toujours désagréable : ainsi, lorsque les témoins sont trois sympathiques et jolies filles respectivement âgées de 19, 25 et 27 ans dont les préoccupations journalières sont fort éloignées des incertitudes de l'ufologie : deux d'entre elles sont employées dans une entreprise industrielle de la région, la troisième travaille à Bruxelles pour un grand organisme international et leurs loisirs sont consacrés aux distractions de leur âge; l'une d'elles veut devenir écrivain.

C'est très banalement au retour d'un bal, au petit matin, qu'elles furent confrontées à ce phénomène insaisissable et marginal dont on ne sait toujours pas s'il est à classer au rayon des attractions de foire ou dans les chroniques du monde de demain.

Les lieux

Passé Châtelet, la N22 conduit à Namur; sur la gauche, une bretelle mène à Pont-de-Loup mais après un kilomètre, un embranchement étroit s'en va dans la campagne en direction d'Aiseau. Pas d'industries importantes : toutes sont installées plus au Nord, vers Farciennes et Tamines. Des prés entrecoupés de champs, de vergers, loin de l'agitation des centres urbains. Aiseau : environ 4000 habitants; la route dont il est question suit le tracé d'une faille importante, dite d'Ormont, qui débute à Namur pour se prolonger à l'Ouest de Charleroi. L'éclairage public est ancien, de couleur jaune sur la première partie du trajet, blanche à l'entrée du village; entre ces deux tronçons, une longueur de 6 à 8800 m sans le moindre éclairement.

L'incident

Dimanche 6 juillet 1981, 02 h 20. Venant de Châtelet, une Ford Escort vient de s'engager sur la route, en direction d'Aiseau; à l'intérieur, trois jeunes filles d'origine italienne, deux sœurs et leur cousine, M., D. et R. La première nommée tient le volant, à l'arrière D. somnole : la soirée, débutée au mariage d'une cousine puis terminée

Plan des lieux.

par une courte escapade dans un des hauts lieux de la vie nocturne de Châtelet, malgré la défense paternelle, a été bien remplie.

La voiture vient de bifurquer sur l'embranchement secondaire lorsque D. se secoue et fait remarquer (plan, point 1) :

D. — Oh, quelle chose bizarre, là, au fond, vous avez vu ?

M. (conduisant) — Ce doit être la lune.

R. — Mais quelle drôle de couleur, c'est rouge !

Ce qu'elles voient en ce moment : à l'ENE (azimut N 65°), soit sur leur gauche, par 30° maximum d'élévation, au-dessus d'un petit plateau de 180 m d'altitude recouvert de forêt, et à une distance qu'elles estiment à 2 000 m, une forme lumineuse en forme de trapèze incliné, aux bords nets ou, selon l'expression de R., « comme une hache dans le ciel » (illustration 1), de couleur uniforme, rouge (selon R.) ou orange vif (M. et D.), qui paraît d'abord immobile. La voiture continue sa route.

D. — Non, c'est orange... et ça se déplace, regardez !

M. — Ce sont peut-être les nuages qui passent devant la lune.

R. — Non, ça se déplace trop vite.

Escalade des hypothèses, suivant un processus bien connu : M., concentrée sur la conduite et désireuse de regagner au plus tôt le logis, n'accorde qu'une attention distraite aux exclamations des deux autres, tandis que R. est peu à peu gagnée par l'excitation de D. et R., le 11 septembre 1981 : « Nous discutions avec animation de la nature et des mouvements de cet objet ; il venait dans notre direction ».

L'Escort se trouve maintenant au point (2) du plan et D. ouvre la vitre arrière gauche pour mieux observer; le phénomène suit une trajectoire incurvée qui le rapproche de la route, sans changer d'altitude. M. continue jusqu'au point (3), abordant la zone dépourvue d'éclairage (plan, segment A-B); à cet endroit débute une pente de 3 km. Vers Aiseau; la vue est bien dégagée sur la gauche, en direction du Bois de Brou et aussi sur la droite par une succession de prairies et Roux. Plus loin, la route est encaissée, ce qui explique qu'au moment de sa disparition, le phénomène sera caché par le talus et les herbes qui la bordent. Extrait de la lettre des trois jeunes filles :

« Nous voyons alors un engin provenant de notre gauche passer derrière les branchages des sapins ». M. en a fait un croquis que nous reproduisons en (2). Deux points importants dans cette petite phrase toute simple : pour les témoins, il s'agit d'un **engin**, d'une construction d'un genre quelconque, et non d'un reflet, d'une tache de lumière, d'une vapeur. Et cet engin **passe derrière les branchages des sapins**, il est caché par eux, il se trouve à basse altitude.

R. — Donc, tu sais, c'est une soucoupe volante.

D. — Oh oui, M., j'ai peur. Fais quelque chose !

Extrait : « Or, attiré (??) (1) par les phares de la voiture, il rectifie sa trajectoire et se dirige carrément vers nous. Panique générale.

M. — Mais, ce n'est pas possible !

R. — Si, c'est vrai, c'est une soucoupe volante !

D. — M., fais demi-tour, j'ai peur. Oh la la, qu'est-ce qui va nous arriver ?

M. — Ca alors, une soucoupe volante ! Attendez, je vais m'arrêter ».

Nouvelle escalade : il ne s'agit plus d'un engin, cette fois, mais d'une **soucoupe volante** dont la silhouette (croquis 2) est comparable à celle décrite dans le monde entier par d'autres témoins. M. garde la tête remarquablement froide. Faire demi-tour ? Mais comment sur cette route qui permet tout juste le croisement de deux voitures ? L'Escort est maintenant arrivée au point(4). Finalement, M. ne croit pas s'être réellement arrêtée; elle a lâché l'accélérateur et le moteur tourne au ralenti. L'objet traverse la route, devant elle.

D. — Fais demi-tour !

M. — Sûrement pas, on habite tout droit. Bon, je continue, phares éteints (2). Entretemps, l'OVNI a continué et disparaît de leur vue, caché par les arbustes. Les trois jeunes filles ne savent dire

1. Dans le texte établi par M.
2. Logique, si l'on se rapporte à (1).

Croquis des t



clairement co
D. — Il est a
R. — Il s'est
une zone éc
droite ».
M. — Arrivées
présent, nous

La suite

Rentrées chez
deux sœurs,
frère Michel
discute un mo
le lendemain,
« Vous êtes s
(3). Quant au
mon enquête
fera aucun c
quant au fon
Michel, nous
les champs,
nous sembla
sans aucun r
phoné à la R
en rapport a
OVNI » (4); o
de téléphone;
et une perso
nom (et qui
répondu que
de mystérieu
éclairant des
Nous reviend
rissante décla

Vérification

suit une trajectoire
de la route, sans
e jusqu'au point (3),
d'éclairage (plan,
débute une pente de
t bien dégagée sur
ois de Brou et aussi
ssion de prairies et
t encaissée, ce qui
sa disparition, le
talus et les herbes
la lettre des trois

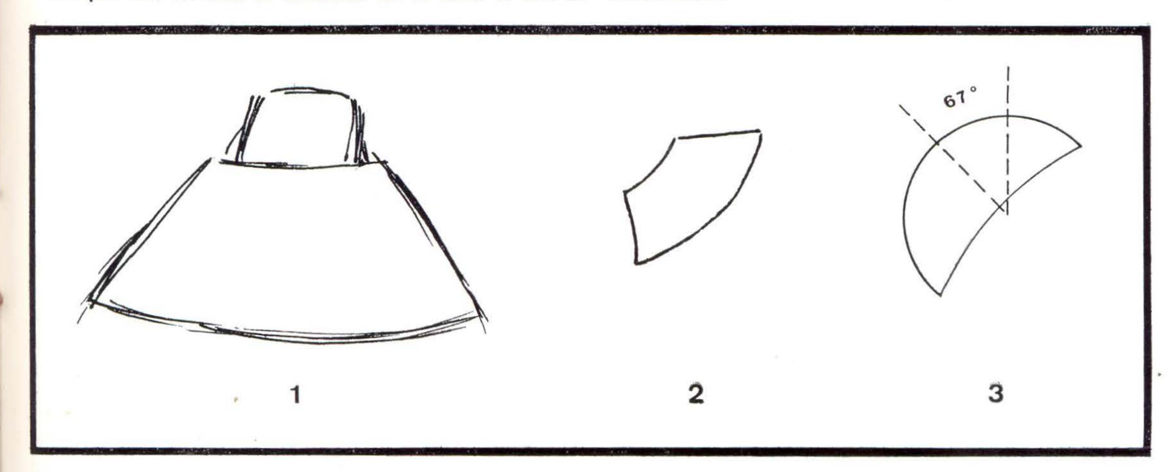
ngin provenant de
les branchages des
uis que nous repro-
nportants dans cette
pour les témoins, il
struction d'un genre
let, d'une tache de
engin **passe derrière**
est caché par eux, il

e soucoupe volante.
ais quelque chose !
par les phares de
ectoire et se dirige
e générale.
possible !
soucoupe volante !
ai peur. Oh la la,
?
e volante ! Attendez,

git plus d'un engin,
upe volante dont la
comparable à celle
par d'autres témoins.
lement froide. Faire
sur cette route qui
it de deux voitures ?
ée au point(4). Fina-
réellement arrêtée;
le moteur tourne au
ute, devant elle.

ite tout droit. Bon,
. Entretemps, l'OVNI
r vue, caché par les
lles ne savent dire

Croquis des témoins et silhouette de la Lune la nuit de l'observation.



clairement comment il a disparu :
D. — Il est allé se cacher derrière les sapins ».
R. — Il s'est peut-être posé, car on voyait toute une zone éclairée derrière le talus, sur notre droite ».
M. — Arrivées au bout de la route, éclairée à présent, nous nous retournons, mais plus rien ».

La suite

Rentrées chez elles, où R. va terminer la nuit, les deux sœurs, très excitées, vont réveiller leur frère Michel à qui elles racontent l'incident; on discute un moment, puis chacun d'aller se coucher; le lendemain, Michel leur lancera, goguenard : « Vous êtes sûres que ce n'était pas une vache ? » (3). Quant au père — en voyage au moment de mon enquête — c'est un homme simple qui ne fera aucun commentaire mais restera sceptique, quant au fond. R. — Le lendemain matin, avec Michel, nous avons organisé une battue dans les champs, en direction de l'endroit où il nous semblait que l'objet avait disparu; mais sans aucun résultat. Après quoi, nous avons téléphoné à la RTB en demandant qu'on nous mette en rapport avec l'« organisme qui s'occupe des OVNI » (4); on nous a renseigné un autre numéro de téléphone; j'ai raccroché, formé l'autre numéro, et une personne dont j'ai omis de demander le nom (et qui ne m'a pas demandé le mien) m'a répondu que ce que nous avions vu n'avait rien de mystérieux du tout : il s'agissait d'un ballon éclairant destiné à attraper du gibier ».
Nous reviendrons plus loin sur cette assez ahurissante déclaration.

Vérifications

Outre la première possibilité évoquée ci-dessus, nous avons le choix entre les hypothèses suivantes :

- reflets sur les vitres de la voiture
- avion
- la lune
- météorite
- canular.

Ballon éclairant

La personne qui répondit à R. aurait déclaré avec assurance :
« Aiseau est une région de chasse; on se sert, pour attirer le gibier, de ballons lumineux qui descendent vers le sol en éclairant le paysage. Vous me dites que cet objet dégageait une couleur orange. Eh bien, c'est exactement la lumière diffusée par ce genre de ballons ».
Cette explication ne me paraît pas acceptable, et voici pourquoi :
1. La chasse ne se pratique qu'au début de l'automne, à une date fixée par Arrêté Royal ; nous sommes en juillet.
Il est vrai que quelques gibiers à poils, comme le lapin, sont chassables en principe toute l'année : mais point n'est besoin pour cela de ballons dans le ciel !
2. Il est 02 h 20 — 02 h 30 du matin; or, les mêmes réglementations fixent la période de chasse pendant les heures diurnes, entre le lever et le coucher du soleil.
3. De tels ballons n'existent tout simplement pas !

---

3. Voir plus loin la discussion sur la lune (fin).
4. Ce choix est un indice du manque de connaissance des témoins sur le sujet.

Je me suis renseigné auprès d'une firme spécialisée en armes et munitions, les Ets. Welcker, à Ohain, où il me fut répondu : « Pendant la dernière guerre, oui, il y eut des ballons de ce genre, lancés à partir d'avions; mais on n'en fait plus, et certainement pas pour chasser ! »
Cet avis me fut par ailleurs confirmé par deux adeptes de ce genre de sport.
Quant à la nature de l'organisme qui fournit une telle « explication », je ne puis qu'émettre des hypothèses, R. n'ayant pas noté le numéro qui lui fut renseigné. Me basant sur des cas similaires, je pense qu'il doit s'agir de l'IRM.

Reflets sur les vitres

Le déplacement horizontal du phénomène, ajouté aux sinuosités de la route donne un certain poids à cette hypothèse; elle est par contre mise en défaut par les constatations suivantes :
1. La persistance de la forme trapézoïdale, l'absence d'intermittences ou d'interruptions dans la vision.
2. La coloration rouge-orange, alors que les parties éclairées de la route le sont respectivement de blanc et de jaune; les vitres de l'Escort ne sont pas teintées.
3. D. a baissé la vitre arrière : le phénomène était toujours là.
4. Il était simultanément visible de la même manière pour les trois témoins pourtant placés différemment à l'intérieur du véhicule.
5. M. a déjà suivi cette route à plusieurs reprises sans jamais rien remarquer de tel.

Avion

Cette possibilité est plus sérieuse, à condition d'admettre que la description donnée ne correspond pas aux faits et qu'il s'agissait plutôt d'un ou deux faisceaux lumineux dans le ciel provenant des phares d'approche.
Les objections sont :
1. L'absence de bourdonnement de moteur, pour une altitude assez basse — de l'ordre d'une centaine de m. maximum, sans doute moins (mais un léger ronronnement aurait été couvert par le bruit du moteur de la voiture).
2. La couleur rouge-orangée sur une surface d'un diamètre apparent équivalent à celui de la lune, qui n'est pas caractéristique, si ce n'est sous l'aspect de feux de position généralement clignotants et ponctuels.
3. Le déplacement rapide.
4. L'absence de traînée de condensation.
Cependant, comme la trajectoire indiquée se place assez bien sur un axe qui relierait les aérodromes de Gosselies et Florennes, je me suis adressé à ces deux bases dans l'espoir d'obtenir des renseignements complémentaires. Une première lettre devait rester sans aucune suite; la seconde, adressée quelques mois plus tard à un niveau supérieur, reçut de Gosselies la réponse ci-après : « Je suis au regret de vous informer que l'aéroport de Charleroi-Gosselies étant fermé à partir de 22 h 00 loc., jusqu'à 07 h 00 loc., il nous est impossible de vous aider dans vos recherches ». Quant à l'armée, justifiant en cela sa réputation de « Grande Muette », elle ne daigna pas exprimer le moindre commentaire.

La Lune

Grande responsable de combien d'observations mystérieuses ou autres « rencontres rapprochées » (5), elle a fait et fera la joie de nombre de néo-ufologues qui la tiennent pour responsable des trois-quarts au moins des observations, le dernier se partageant équitablement entre Vénus et Jupiter. Soyons francs : dans le cas présent, la Lune est une très bonne candidate possible si, et seulement si l'on admet :
1. Que les témoins se sont totalement trompés sur l'orientation.
2. Que le déplacement était beaucoup plus faible que celui annoncé.
Mais examinons d'abord les éléments qui plaident en faveur de la confusion :
1. C'est exactement la « première identification » qui est faite. Reprenons le début de l'observation :
D. — Oh, quelle chose bizarre, là au fond, vous avez vu ?
M. (conduisant) — Ce doit être la lune.
Et plus loin :
M. — Ce sont peut-être les nuages qui passent devant la lune.
Ce qui soulève aussitôt la question : le ciel était-il nuageux ? Les témoins ne se souviennent pas bien. Oui, sans doute, il devait y avoir des

---

5. Voir notamment : « Chronologie d'un dimanche fantastique » et « Requiem pour un zigzag » dans les nos 5, 6, 7 du bulletin du Groupement Nordiste d'Etude des OVNI ; « Analyse d'un rapport particulièrement crédible ou l'enquête au second degré » de Dominique Caudron, in «Les «nouveaux» ufologues», Sobeps, No 3 hors série.

bancs de nuages. On ne voyait pas d'étoiles. Pour en savoir plus, je me suis adressé à l'un de nos membres, Monsieur G. Caufriez qui consacre une partie de ses loisirs à l'étude de la météo. Très aimablement, il m'a communiqué le 2 juillet 1981 les renseignements suivants :
« Situation météorologique dans la nuit du 5 au 6 juillet 1981, entre Châtelet et Namur : de l'air maritime déterminait notre temps, le ciel était très nuageux (cirrus et strato-cumulus), il n'y avait pas de pluie, le vent venait du Sud, faible, la température variait entre 9 et 9,5°, le baromètre, à 1018 mb., était en baisse ».
Un bon point pour les témoins dont les souvenirs concordent avec les données ci-dessus.
2. Ceci étant, la lune aurait-elle pu être visible ? Ici, c'est à M. Bougard que je me suis adressé; il me transmit le 27 septembre 1981 les données ci-après :
samedi 5 juillet 1981 : lever à 23 h 56 (TU), soit 01 h 56 loc. A 00 h 30 TU, soit 02 h 30 loc., heure de l'observation, la lune se situait à une hauteur de 9°37'30" sur l'horizon, soit très bas, ce qui est compatible avec la faible altitude annoncée par les témoins, mais à l'azimut — 78°16, dans le sens S vers O, soit en direction ESE, ou encore à droite de la route, alors que le phénomène a d'abord été aperçu du côté gauche, l'angle phénomène-témoins-lune était environ de 90° !
La lune était âgée de 22 jours, sa fraction illuminée représentait 0.54 de son disque (voir croquis n°3). Il est troublant de constater la similitude des croquis (1) et (3).
Ajoutons qu'à 03 h 00 loc., la hauteur était de 14°09' pour un azimut de —72°29'.

Conclusions :

Si la lune n'était pas cachée par les nuages, elle aurait eu un aspect identique au phénomène décrit par les témoins, à une élévation apparente comparable, mais se trouvait située à l'opposé de la direction initiale du phénomène.

Note : j'ai refait la route avec les témoins, notant les différentes phases de l'observation, la trajectoire du phénomène, etc. Il ne fait pas l'ombre d'un doute pour elles que le phénomène fut initialement aperçu sur leur gauche, au-dessus du Bois de Brou, qu'il se déplaça pour venir couper la route et disparut sur leur droite, en direction du Bois de la Taille Marie. D'autre part, la route n'est pas à ce point sinueuse pour que des nuages passant devant une lune située à droite aient pu donner l'illusion d'un objet en déplacement rapide et ininterrompu.
3. Couleur : arrivés à ce point, nous devons nous poser la question : **si** la lune était visible, sa couleur pouvait-elle être rouge-orangé cette nuit-là ?
Mr. Caufriez : « Je ne puis sur ce point que vous donner des indications générales. La lune peut en effet avoir cet aspect sous certaines conditions atmosphériques, notamment en cas d'humidité prononcée ».
Par effet Rayleigh, dont j'ai déjà parlé en d'autres circonstances (6). Revoyons les conditions météo : air maritime; et l'élévation de la lune : 9°37', bas sur l'horizon. Donc, la lune **pouvait** présenter une coloration rouge-orangée.
Revenons aux témoins : la lune était-elle ou non visible dans le ciel ?
Malheureusement leurs souvenirs ne sont pas unanimes : seule R. est affirmative : « Au début de l'observation la lune était visible, à la même altitude, mais **plus à droite** que l'objet, qui avait exactement le même aspect qu'elle. C'était comme s'il y avait eu deux lunes dans le ciel. »
Alors ? Une réflection de la lune sur des nuages chargés de cristaux de glace ? Possible, mais peu probable étant donné les contours nets.
M. en tout cas refuse totalement cette interprétation; comme je l'évoquais au cours de l'enquête, elle me répondait avec humeur : « Non, Monsieur, ce n'était pas la lune; c'était une vache ».

Météorite

Tard dans la nuit du 5 juin 1969, le vol n° 112 de l'American Airlines s'approchait de St. Louis, en route pour Washington D.C. Dans la cabine de pilotage, aux côtés du co-pilote, un contrôleur chevronné de la FAA (7) remplacait momentanément le commandant de bord qui prenait quelque détente dans la cabine des passagers. L'avion volait à 13 000 m, par beau temps, avec un ciel tout à fait dégagé.
Subitement, venant de l'est, apparut une formation de quatre OVNI, brillants comme de l'aluminium et suivis par une longue traînée de flammes bleu-vert. Leur trajectoire coupait à toute allure celle de l'avion. Heureusement, parvenus à cent mètres

6. In « L'aventure cosmique de l'humanité », Inforespace n° 27.
7. Federal Aviation Administration : organisme central de contrôle des compagnies d'aviation américaines.

de ce dernier, ils obliquèrent brusquement, évitant de justesse la catastrophe. L'incident fut confirmé par l'aéroport de St Louis qui reconnut avoir capté des échos non identifiés sur les écrans radars, ainsi que par les équipages de deux avions supplémentaires de l'United Airlines et de l'Air National Guard se trouvant dans les parages, le commandant de bord du dernier déclarant que la formation avait évité la collision avec son appareil en changeant de direction et en prenant de l'altitude, ce qui laissait supposer qu'elle était sous contrôle intelligent.
Voilà direz-vous un magnifique cas d'observation impliquant du personnel de vol expérimenté, avec confirmation radar.

Eh bien non. Une enquête serrée conduite en 1972 (8) devait révéler qu'il s'agissait tout simplement d'une météorite géante observée par de nombreux témoins situés à Peoria (Illinois) et Glenwood(Iowa) et dûment enregistrée dans les annales du Smithsonian Institute, suivant une trajectoire identique à celle annoncée par les témoins, mais, tenez-vous bien, **à 150 kilomètres plus au Nord que celle de leur plan de vol** ! Or, suivant l'équipage du premier avion, « the Ufos aimed to us on a collision course » — ils fonçaient vers nous suivant une trajectoire de collision !

Cette petite anecdote doit nous rappeler qu'il est excessivement difficile, même pour des observateurs expérimentés, d'évaluer l'éloignement d'un phénomène lumineux dont les dimensions réelles ne sont pas connues et en l'absence de tout repère sur le terrain. A plus forte raison si les témoins se trouvent à l'intérieur d'un véhicule en déplacement.

Ces considérations rendent possible l'explication par météore dans le cas présent ; notons toutefois :

1. L'absence de traînée, étincelles, fumées.
2. La basse altitude, jointe à une dimension apparente considérable : si un météore de cette taille avait survoler la région aussi bas, il ne devait manquer de s'écraser quelque part.
3. La couleur uniforme; l'expérience m'a appris que les confusions nées de météorites comportent invariablement plusieurs couleurs correspondant aux divers degrés d'incandescence des matériaux enflammés par l'atmosphère.

Données socio-psychologiques

Avant de discuter la dernière hypothèse théoriquement acceptable, voyons quelles sont les composantes du milieu, ses centres d'intérêt, ses croyances. Quel est le passé ufologique des témoins ?

1. Milieu social : famille catholique, de bonne réputation, ne se signalant pas par des excentricités ; accueil simple et chaleureux.
   M. : « Les gens du village sont toujours un peu surpris quand avec ma sœur et ma cousine nous allons faire notre jogging ».
2. Personnalités : M., directe, franche, d'une vive intelligence; D., plus timide, elle a eu très peur; R., plutôt méfiante, est venue accompagnée de son fiancé : « Je croyais que c'était une blague, après tout ce temps ».
   Michel, n'a rien vu, mais présente la caractéristique notable d'être un auteur de bandes dessinées dans le style paranoïaco-délirant de Druillet, c'est-à-dire, très exactement, des histoires d'extraterrestres et de soucoupes volantes !
   A lu un ouvrage sur les OVNI, « l'histoire de ce type qui a été hospitalisé à la suite d'un accident de voiture avec une DS sans conducteur » (9). Comme je disais à M., en désignant une des plaquettes publiées de son frère : « La voilà, l'origine de votre aventure », elle m'a répondu : « Pouah ! Je ne regarde jamais ces horreurs ! Mon frère est totalement pris par l'ambiance des récits qu'il crée, il y consacre beaucoup de temps et vit ses personnages. Moi, je lui dis qu'il ferait beaucoup mieux de penser aux petits lapins ! ».
3. Passé ufologique : deux observations, peu détaillées :
   D. En compagnie d'une cousine (présente au moment de l'enquête et qui confirme, sur intervention), nous avons vu, sur l'arrière de la maison, comme une boule lumineuse, à hauteur des arbres ; nous avons pensé au soleil couchant (à l'ESE ! - enq.) mais c'était très bas et bizarre, alors nous avons couru pour prévenir les autres (dont M. - enq.), mais lorsque nous sommes revenus, fini, plus rien. C'était, je crois, en 1978.
   R. En 1964, si je me souviens bien, j'étais avec une amie, M.Q., en train de bavarder sur un banc près de la chapelle Saint Roch (à 2

8. Philip J. Klass, « Ufo explained », First Vintage Books Edition, septembre 1976, ch. 5.
9. J. Miguères « J'ai été le cobaye des extraterrestres », Editions Promazur R.G., 1978.

km. au N. du village) ; il faisait nuit ; nous avons vu un objet qui tournoyait rapidement et sans bruit au-dessus des champs ; ça a été très court, puis il a subitement disparu. A la suite de ces observations, en juillet 1980, nous disions en riant qu'il y a une base d'OVNI à Aiseau !

4. Rêves : néant pour D. et R. M. par contre a rêvé deux fois d'OVNI par la suite :
   1. « Les OVNI envahissaient la Terre et c'était plein d'extraterrestres dans les rues du village, ils entraient dans les maisons pour emmener les gens ; la plupart étaient hostiles ; chez nous est entré un extraterrestre d'apparence humaine, de taille normale ; plutôt beau, nu tête, avec des cheveux blonds, mi-longs, comme un hippie ; je ne sais plus comment il était habillé. Ses yeux surtout m'ont frappé ». Sur intervention : « ils étaient inexpressifs ».
   2. « Il y avait une grande soucoupe posée derrière chez nous. Elle étincelait de toutes les couleurs, bien plus belle que celle que nous avons vue ».

Sur intervention : « Oui, j'ai lu un ouvrage sur les OVNI, dans une collection de poche, avec une couverture rouge foncé (10) qui établissait un parallèle avec les thèmes religieux ; ce livre m'a ennuyée, car l'auteur ne concluait jamais, rien que des interrogations, des suppositions ; Je ne sais plus son titre. Non, je n'ai jamais entendu parler d'Adamski. Qui est-ce ? Est-il vrai que des gens ont parfois été enlevés ? Je pense que ces engins sont pilotés par des êtres plus évolués que nous qui nous observent, sans plus ».

Le thème du premier rêve rejoint étrangement celui des contactés, dont M. prétend ne pas avoir connaissance ; mais il s'agit sans doute d'un exemple de mémoire subliminale.

Canular

Nous pouvons imaginer enfin le scénario suivant : M. a l'ambition de devenir écrivain, elle a des dispositions certaines. Or, qu'attend-t-on d'un bon écrivain ? L'art de bâtir un récit qui soit à la fois plausible (crédible) et passionnant. Comment M. pourrait-elle tester si elle possède ces deux qualités ? inspirée par les activités de son frère elle invente une histoire d'OVNI : si l'affaire « passe » le cap de l'enquête, cela ne prouvera-t-il pas qu'elle possède effectivement les qualités en question ?

Ce scénario se trouve démenti par deux constatations :

1. Il suppose de la part des témoins une duplicité qui est démentie par leurs convictions religieuses, que je crois réelles.
2. Il suppose un appât pour attirer l'attention sur l'incident. Or, c'est très fortuitement et dans un tout autre contexte que le cas est venu à la connaissance de notre groupement (11).

Conclusions

Je pense avoir extrait de ce témoignage tout ce qui est raisonnablement possible. J'en retiendrai deux aspects :

1. Le caractère ambigu, sujet à interprétation, des faits décrits ; l'absence d'effets secondaires ; l'absence de témoignages concomittants le même jour ; la possibilité théorique d'une confusion avec la lune, si l'on écarte directions et trajectoire.
2. Un contenu thématique socio-psychologique remarquablement proche de celui d'autres témoins plus engagés dans la mythologie OVNI et ceci en l'absence presque totale de culture ufologique directe.

Autres observations antérieures dans la région

Sources : archives Sobeps et presse.

Aiseau, 5 novembre 1954 : « Hier matin, Monsieur Henri Drèze, de Ham, allait prendre son travail au charbonnage d'Aiseau, quand tout à coup, il aperçut dans le ciel un engin qui filait à une vitesse vertigineuse (...) »

Le Rappel du 06.11.1954.

Pont-de-Loup, 17 janvier 1955 : « Lundi soir, Mme M.L., habitant Pont-de-Loup, se rendait à Farciennes, lorsqu'elle aperçut subitement dans le ciel une lueur mystérieuse traversant l'espace à une vitesse vertigineuse. L'objet suivait une direction NE-SO et semblait se trouver à basse altitude ; il était silencieux ; de forme presque ronde, sa lumière donnait un reflet semblable à un tube fluorescent. Deux secondes après son apparition, cette lumière disparut et fit place à une succession de petites lumières rouges qui s'estompèrent très rapidement ».

Le Rappel du 19.01.1955

---

10. J'ai Lu. Sans doute « Le Peuple du Ciel » de B. Le Poer Trench.
11. Participant à un séminaire de formation professionnelle M. y rencontra M. J. Dieu. Elle avait avec elle un ouvrage de primhistoire et la conversation s'engagea.

On nous écrit...

Pont-de-Loup, 12 septembre 1974 : « Après avoir écouté le journal de Télé-Luxembourg, Mme J. proposa à son mari : « Si nous allions voir au jardin si nous n'apercevons pas notre OVNI ? ». Et là, oui : dans le ciel se trouvait un magnifique OVNI couleur jaune-or, avec un point plus brillant, etc. »

Durée de l'observation : de 00 h 20 à 02 h 30, au même endroit. Vers la fin, « avait l'apparence d'une grosse étoile et, comme le jour se levait, a disparu ».

Archives Sobeps ; non enquêté. Il s'agit vraisemblablement de Jupiter.

Le Roux, 19 septembre 1974 : « M. G.C., son père et d'autres membres de la famille ont observé deux fortes lumières blanches de l'apparence d'une étoile de première grandeur, l'une à l'O., l'autre au N. ».

Durée de l'observation : de 22 à 23 h.

Archives Sobeps ; non enquêté. Il s'agit vraisemblablement d'étoiles ou planètes.

Pont-de-Loup, 25 octobre 1976 : « Entre 18 h 50 et 19 h 40, observation par M. G.C. de divers petits points lumineux. Ils suivaient des trajectoires erratiques ».

Archives Sobeps ; non enquêté. Sans doute des satellites.

Fiche technique de l'observation

Type de phénomène : anomalie lumineuse dans le ciel (LN)
Forme : d'abord ronde (éloigné) puis trapèze aplati
Dimensions apparentes : celles de la lune
Couleur : rouge orange vif
Trajectoire : ONO-ESE
Nombre de témoins : 3 en un seul groupe
Effets : néant
Confirmations indirectes : néant
Détails de structure : néant
Identifications possibles : lune ou avion
Conviction des témoins : soucoupe volante
Enquête réalisée sur les lieux, le 5 septembre 1981 pour deux des témoins, à Bruxelles, le 11 septembre 1981 pour le troisième.

Franck Boitte.

« Monsieur le Président,

Mon ami Jean-Pierre Troadec (JPT) ayant eu l'amabilité de me citer plusieurs fois au sein de l'article qu'il a consacré à Adamski et dont vous avez publié la première partie dans Inforespace N° 58, je crois nécessaire de vous adresser une mise au point amicale compte tenu du fait que cet article contient un certain nombre d'erreurs auxquelles j'ai bien involontairement été associé. Il y deux sortes d'ufologues : ceux qui se contentent de lire et discuter et ceux qui cherchent et écrivent dans le but d'informer. Mon ami JPT fait incontestablement partie de la seconde catégorie, mais hélas son trop grand zèle que ne tempèrent certes pas sa jeunesse, sa vivacité d'esprit et son énorme bonne volonté, le pousse parfois à foncer quand, au contraire, il devrait faire une pause de réflexion. Pour rester fidèle à ses engagements, il a en effet cru bon de laisser publier son texte sur Adamski qu'il m'avait communiqué au préalable et dans lequel j'avais signalé une trentaine d'erreurs. Si je tiens à rendre hommage au sens de l'honneur de mon ami, je dois cependant constater que la vérité historique ou scientifique ne saurait s'accomoder de quelque dette d'honneur que ce soit.

Ceci étant précisé, qu'il me soit permis de dire à ceux de vos lecteurs qui ne me connaissent pas que je fus jadis un adamskiste convaincu. Sectaire, oui : mais pas aveugle ni borné ! Guidé par la volonté d'approfondir mes connaissances à propos de mon « héros favori », j'entrepris une série d'études qui, peu à peu, ruinèrent mes chères croyances. Eclairé par les faits que je découvris, je quittai ce que je ne puis appeler autrement qu'une secte.

Pour être en accord avec le titre de son article, JPT aurait dû faire en premier lieu œuvre d'historien puis ensuite de sociologue. Il lui aurait fallu dépeindre et analyser chronologiquement chaque phase du développement du mythe puis en extraire les enseignements sociologiques. Ainsi conduite, l'étude de ce chercheur aurait permis de conclure que les récits et photos proposés par Adamski ont contaminé ou « parasité » un grand nombre de récits postérieurs. Telle était en fait la démonstration que projetait de faire l'auteur de l'article (voir seconde partie de son article). Malheureusement, elle fut mal présentée, car noyée dans un monceau de considérations qui n'avaient aucun